

A7 | Création des demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche



Deux demi-échangeurs pour accompagner le développement du territoire



La section de l'autoroute A7 située entre Chanas et Tain-l'Hermitage, longue de 32 kilomètres, est le plus long tronçon sans entrée ni sortie sur l'axe autoroutier structurant de la vallée du Rhône. Situé sur l'autoroute A7 (Lyon-Marseille), dans le département de la Drôme (26), le projet, composé de deux demi-échangeurs, s'implantera respectivement sur les communes de Saint-Rambert-d'Albon, d'Albon et de Saint-Barthélemy-de-Vals.

LES OBJECTIFS DU PROJET

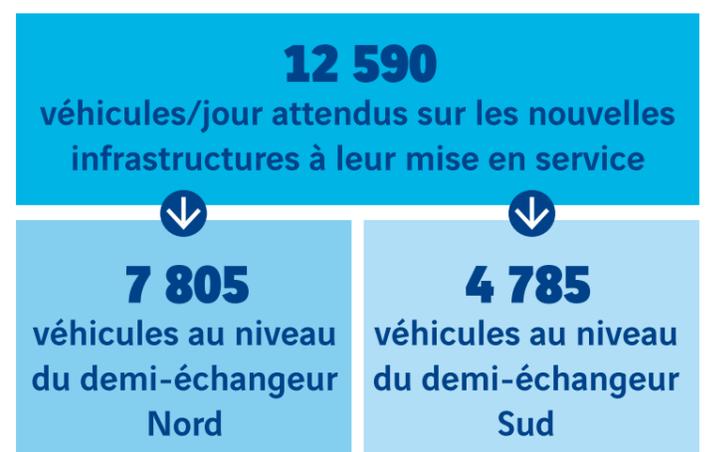
Grâce à la création de deux accès supplémentaires à l'autoroute A7, le projet des deux demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche va transformer durablement les mobilités du territoire en améliorant l'accessibilité.

La création des deux demi-échangeurs permettra, à terme, de :

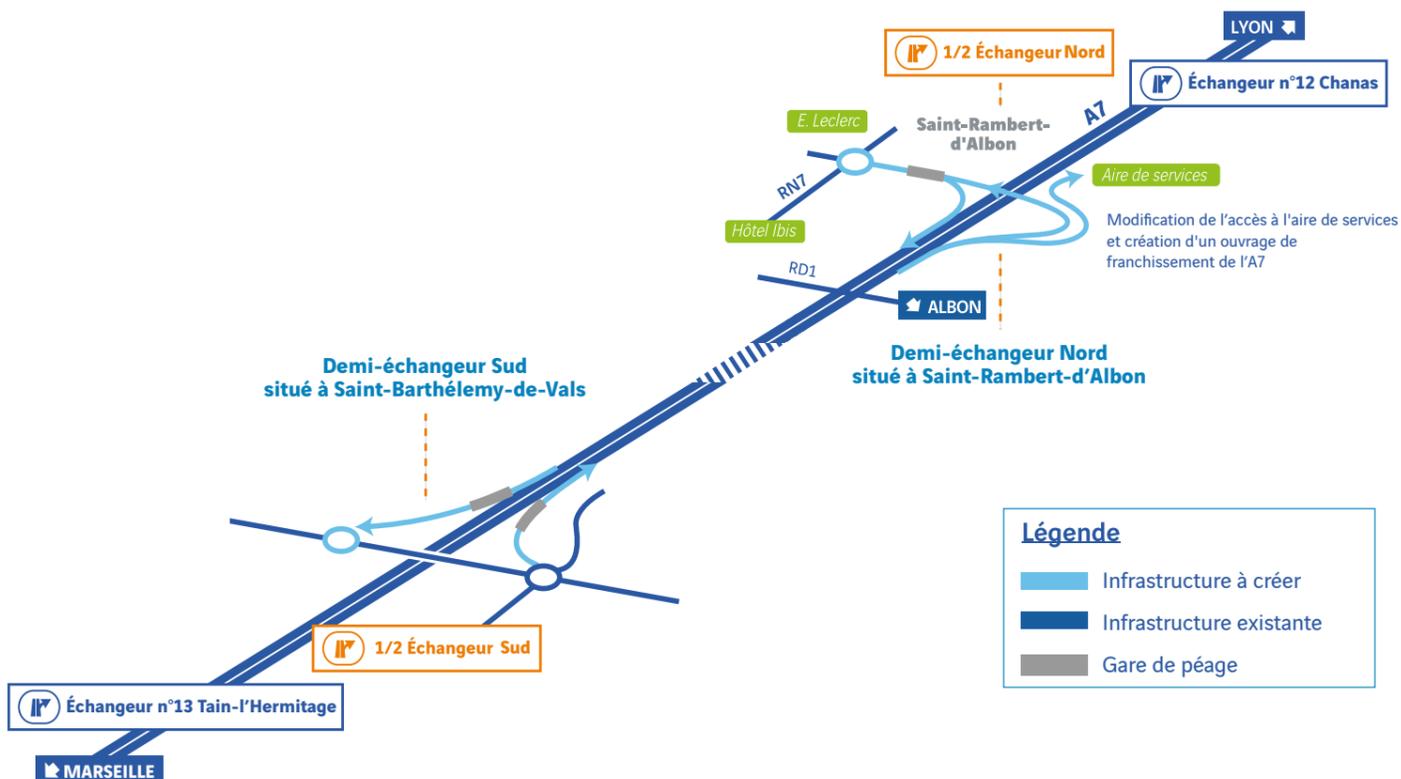
- désenclaver le territoire en facilitant l'accès à l'autoroute ;
- améliorer les déplacements du quotidien et fluidifier les conditions de circulation aux échangeurs de Chanas et de Tain-l'Hermitage ;
- renforcer l'attractivité économique du territoire en améliorant la desserte des principaux pôles d'activités dont le Parc Axe 7 ;
- accompagner le développement touristique en améliorant l'accès aux sites et activités de loisirs.

Porté par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes ce projet s'inscrit dans une dynamique partenariale forte.

Issu d'un important processus de concertation engagé depuis 2019, il a été reconnu d'utilité publique par arrêté préfectoral du 7 janvier 2025 et autorisé au titre du code de l'environnement, le 21 février 2025.



DEUX ACCÈS AUTOROUTIERS COMPLÉMENTAIRES : UNE RÉPONSE AU PLUS PRÈS DES USAGES



Le **demi-échangeur Nord**, situé à proximité de la zone d'activités de Saint-Rambert-d'Albon, offrira une entrée sur l'A7 en direction de Marseille et une sortie en provenance du sud. Il viendra désengorger la RN7, notamment à hauteur du giratoire de Chanas, et facilitera l'accès à l'autoroute pour les entreprises et les riverains du secteur nord.

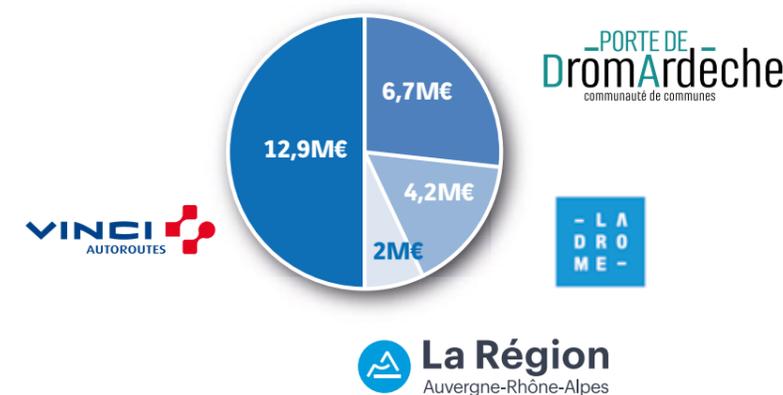
Le **demi-échangeur Sud**, positionné à Saint-Barthélemy-de-Vals, offrira un accès direct à l'A7 en direction de Lyon et une sortie pour les automobilistes arrivant du nord. Il desservira efficacement la vallée de la Galaure et les communes de l'ouest drômois, tout en soulageant l'échangeur de Tain-l'Hermitage et les axes traversant les bourgs de Saint-Vallier ou Laveyron.

Vue aérienne de l'A7 au niveau du futur demi-échangeur Nord.

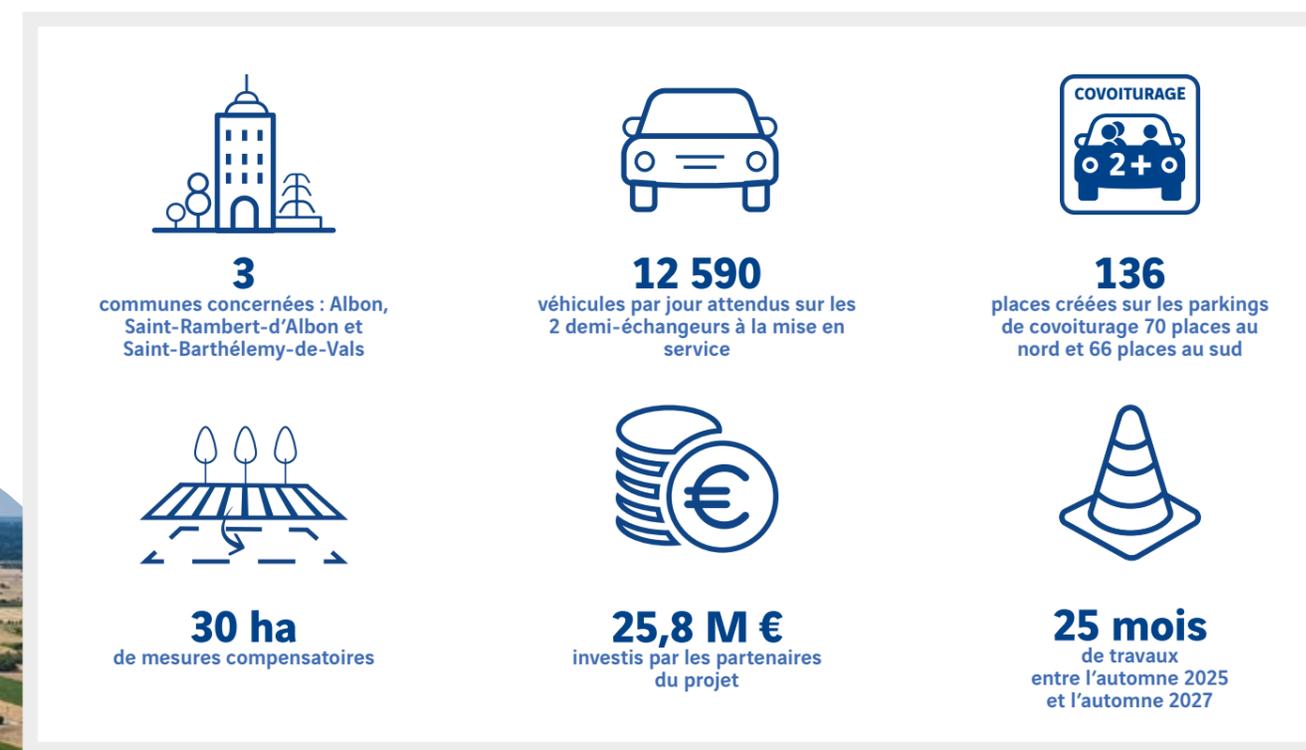


UN PROJET SOUTENU PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La réalisation des deux demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche fait l'objet d'un cofinancement par la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et VINCI Autoroutes. Ce partenariat, acté par une convention de financement, prévoit une répartition à hauteur de 50 % pour les trois collectivités partenaires et 50 % pour VINCI Autoroutes. Le projet représente un investissement total de 25,8 M€.



LE PROJET EN CHIFFRES



Paroles de territoire

—PORTE DE—
DrômArdèche
communauté de communes



Florent BRUNET

Président de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche

“

Ce projet est une réponse attendue de longue date par les habitants de notre territoire. En créant deux accès directs à l'A7, il permettra de désenclaver Porte de DrômArdèche, de fluidifier le trafic local et d'améliorer la vie quotidienne de milliers d'usagers. Il s'agit d'une avancée concrète au service de notre attractivité économique et résidentielle. Ce résultat est le fruit d'un travail collectif de longue haleine, mené avec détermination par l'ensemble des partenaires.

”

“

Ces demi-échangeurs vont permettre de consolider l'attractivité économique et touristique du nord du département. Ils seront également utiles pour améliorer la sécurité des usagers sur les axes secondaires, notamment sur la RN 7. En tant que premier partenaire des territoires et collectivité en charge des routes départementales, le Département soutient ce projet structurant avec un investissement de 4,2 M€.

”



Marie-Pierre Mouton

Présidente du Département de la Drôme



“

Depuis 2016, la Région agit pour que plus aucun territoire ne soit laissé de côté. En soutenant ce projet, nous affirmons notre volonté de désenclaver les territoires périurbains, de renforcer leur attractivité et de répondre aux besoins concrets des habitants. Cet échangeur, c'est plus qu'un accès : c'est une ouverture vers l'emploi, vers les services, vers une vie quotidienne facilitée. Il illustre pleinement notre vision d'une région équilibrée, connectée et tournée vers l'avenir.

En désenclavant les territoires qui ne font pas partie des grandes métropoles, nous contribuons également à leur développement et au renforcement de l'attractivité des commerces et entreprises locales. Fortement attendu par les habitants, nous sommes fiers d'accompagner ce projet.



Fabrice PANNEKOUCKE

Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

“

Attendu depuis de nombreuses années, le projet de création des deux demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche se concrétise avec le lancement des travaux programmé à l'automne 2025. En qualité de Maître d'ouvrage, VINCI Autoroutes conduit de grands projets pour améliorer la desserte des territoires, assurer la sécurité et adapter ses infrastructures aux nouveaux usages. En cela, nous nous tenons aux côtés des collectivités locales pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'aménagement du territoire, notamment pour améliorer les mobilités du quotidien.

Ce projet des demi-échangeurs est le fruit d'une réflexion collective menée en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et la Communauté de communes Porte de DrômArdèche. Le projet répond au besoin concret du territoire d'offrir de nouveaux accès à l'A7 pour mieux connecter les communes, accompagner le développement local et renforcer son attractivité économique et touristique. S'inscrivant dans la démarche Autoroute Bas Carbone engagée par VINCI Autoroutes, il permet également de faire un pas significatif vers une mobilité plus durable, avec l'aménagement de deux parkings de covoiturage de 136 places au total.



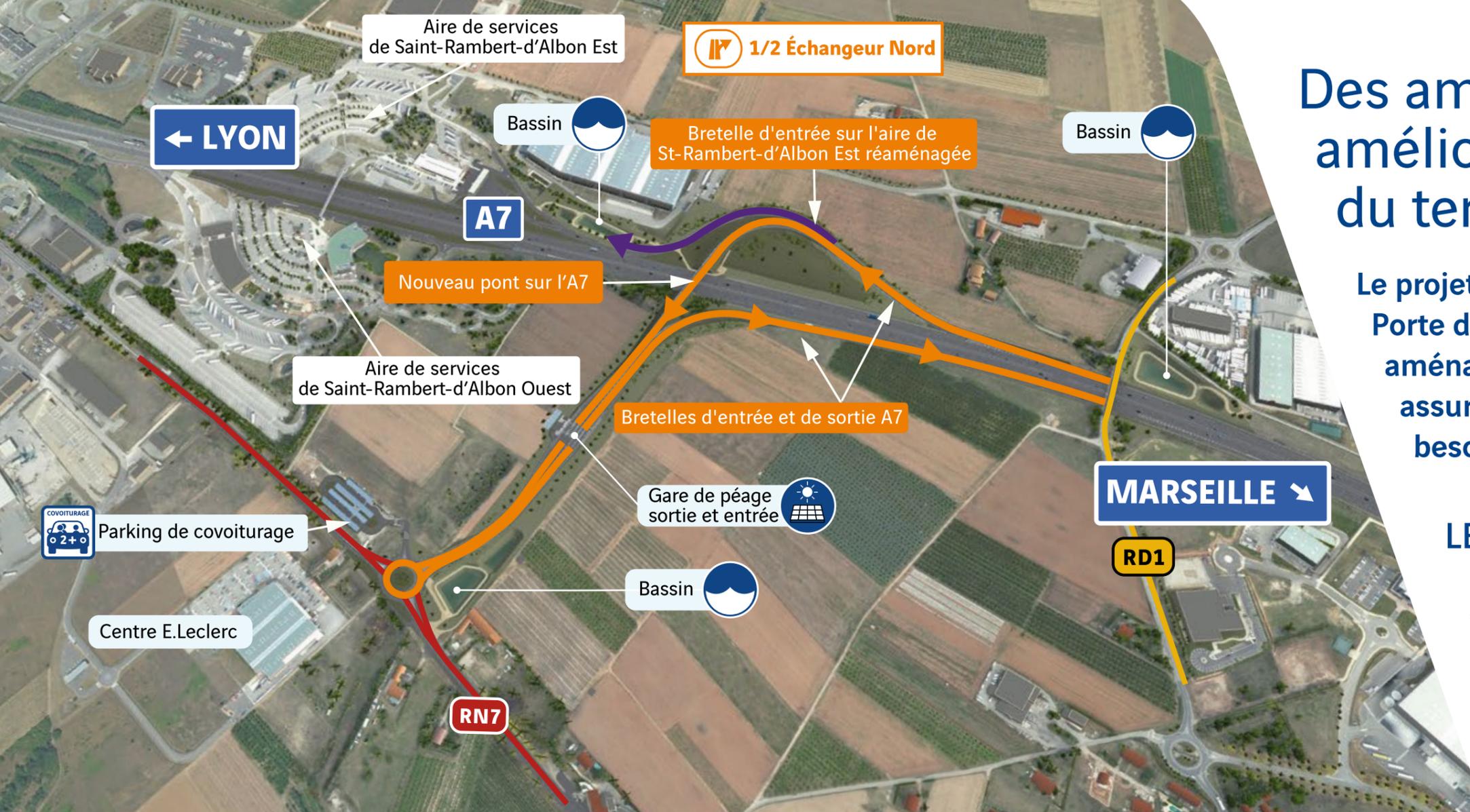
Xavier RICHER de FORGES

Directeur de la Maîtrise
d'Ouvrage ASF Est

”

”





Des aménagements pour améliorer l'accessibilité du territoire

Le projet des deux demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche intègre plusieurs aménagements complémentaires pour assurer leur insertion et répondre aux besoins du territoire.

LE DEMI-ÉCHANGEUR NORD

Situé sur la commune de Saint-Rambert-d'Albon, à 6 km de l'échangeur de Chanas, le demi-échangeur Nord permet de sortir de l'A7 en venant du sud et d'entrer sur l'A7 en direction de Marseille. On parle de demi-échangeur orienté au sud. Il se raccorde en face du Centre commercial Leclerc, au sud de l'aire de services de Saint-Rambert-d'Albon Ouest.

Ce nouvel aménagement est composé de :

-  1 bretelle d'entrée et de sortie
-  1 nouveau pont au-dessus de l'A7
-  1 gare de péage bidirectionnelle alimentée par une installation photovoltaïque
-  3 bassins de protection de la ressource en eau
-  1 parking de covoiturage de 70 places

Le nouveau pont au-dessus de l'A7 permettra les mouvements de sortie du futur demi-échangeur.



La bretelle d'entrée sur l'aire de services de Saint-Rambert-d'Albon Est sera réaménagée à cette occasion.



LE DEMI-ÉCHANGEUR SUD

Situé sur la commune de Saint-Barthélemy-de-Vals, à 12 km au nord de l'échangeur de Tain-l'Hermitage, le demi-échangeur Sud permet de sortir de l'A7 en arrivant du nord et d'entrer sur l'A7 en direction de Lyon. On parle de demi-échangeur orienté au nord. Il se raccorde sur la RD112 via un carrefour giratoire existant à l'est de l'A7, qui sera réaménagé, et à un carrefour giratoire à créer à l'ouest.

Ce nouvel aménagement est composé de :



1 bretelle d'entrée et de sortie



1 parking de covoiturage de 66 places



2 gares de péage unidirectionnelles alimentées par une installation photovoltaïque



1 nouveau giratoire sur la RD112 (au niveau de la bretelle de sortie)



1 bassin de protection de la ressource en eau



1 dispositif de protections acoustiques



AVANT



APRÈS

Zoom : Au sud, une attention particulière a été portée pour la préservation du Chemin des Marais. La création d'un mur de soutènement et l'installation d'un dispositif de protections acoustiques sont prévues pour limiter l'impact du projet sur les riverains.

Un projet soucieux de son environnement naturel et humain

Le projet des demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche a été pensé pour répondre aux enjeux de mobilité, tout en limitant au maximum ses impacts sur l'environnement et le quotidien des riverains. Insertion paysagère, protections acoustiques, gestion des eaux, préservation de la biodiversité : l'ensemble des aménagements a été conçu avec exigence et responsabilité.

DES PROTECTIONS ACOUSTIQUES SUR LES BRETELLES DU DEMI-ÉCHANGEUR SUD

À Saint-Barthélemy-de-Vals pour limiter les nuisances sonores, des protections acoustiques seront installées sur les nouvelles bretelles d'entrée et de sortie.

Vue depuis la bretelle d'entrée sur l'A7 en direction de Lyon sur le demi-échangeur Sud.



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE À LA RESSOURCE EN EAU

Trois bassins d'assainissement seront créés pour recueillir, filtrer et restituer les eaux de ruissellement issues des voiries. Ces dispositifs permettront d'éviter tout impact sur les captages d'eau potable, les zones humides et les milieux naturels sensibles traversés par le projet.



Une démarche environnementale exigeante et concrète

La création du projet de demi-échangeurs de Porte de DrômArdèche s'inscrit dans la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) visant à concevoir une infrastructure respectueuse de l'environnement naturel et humain.

1 Éviter

Dès les phases d'études amont, des diagnostics écologiques (faune et flore) sur quatre saisons ont permis d'identifier et de caractériser les espèces et habitats (zones de reproduction, d'alimentation, etc...) présents sur le site des demi-échangeurs. Des adaptations de la conception du projet ont ainsi permis de préserver des milieux boisés, certaines zones humides, et d'éviter les corridors écologiques. Des arbres porteurs de cavités, utilisées par les chauves-souris, ont été identifiés et préservés. **De manière générale une attention particulière a été portée pour limiter l'impact foncier et l'artificialisation des sols.**

2 Réduire

Là où les impacts n'ont pu être totalement évités, des mesures spécifiques sont mises en œuvre pour en limiter les effets :

- le phasage du chantier a été pensé pour tenir compte des périodes de reproduction et d'hivernation de la faune : ensemble des espèces d'oiseaux nicheurs, chiroptères, reptiles, amphibiens, écureuils roux, hérissons d'Europe, lapins de garenne et papillons Mercure sur le demi-échangeur Sud ;
- les zones de travaux sont strictement délimitées pour ne pas empiéter sur les milieux naturels alentours ;
- l'éclairage nocturne est limité pour ne pas perturber les espèces sensibles à la pollution lumineuse (chiroptères notamment) ;
- des arbres à fort enjeu écologique sont préservés ;
- enfin, des clôtures spécifiques sont installées (grillage petite maille) pour éviter que la petite faune (reptiles et petits mammifères, principalement amphibiens) ne rentre sur le chantier.

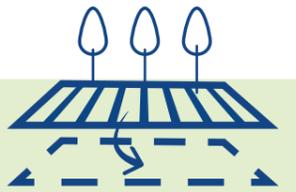


3 Compenser

De mars à décembre 2025, des travaux de restauration écologique seront déployés sur 4 sites de renaturation, situés à proximité du projet, représentant plus de 30 ha, pour compenser positivement les impacts résiduels du projet sur la biodiversité remarquable (faune et flore : habitat, zone de reproduction et d'alimentation, espèces).

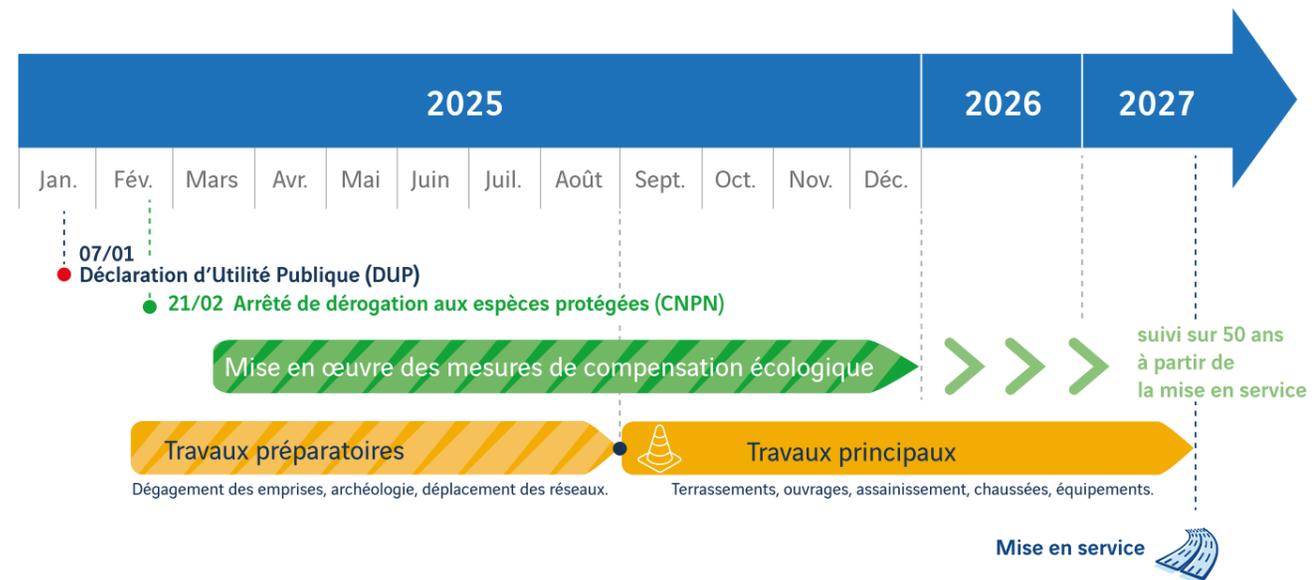
Ces actions comprennent la restauration et la gestion de milieux naturels, notamment :

- la création de zones humides (mares) ;
 - l'adaptation des pratiques de gestion forestière (coupes sélectives au niveau de la peupleraie de l'Émeil) ;
 - la mise en place d'aménagements favorables à la petite faune : installation de gîtes pour reptiles, hérissons et hamsters ainsi que plantation de bosquets pour offrir de nouveaux habitats aux espèces locales ;
 - l'implantation de gîtes pour les chauves-souris.
- Ces sites bénéficieront :
- d'un suivi écologique sur 50 ans après leur mise en service ;
 - d'une garantie de conservation de leur usage pendant au minimum 99 ans.



Le calendrier du projet

L'organisation de ce projet a été minutieusement pensée pour limiter au maximum la gêne aux riverains et aux usagers du réseau secondaire et de l'A7.
 Les travaux principaux s'effectueront en plusieurs phases jusqu'à l'automne 2027, après des travaux préparatoires (diagnostic archéologique, dévoiement des réseaux...) menés en 2025.



LES ENTREPRISES DU CHANTIER

Maître d'Ouvrage (MOA)



Maître d'OEuvre (MOE)



Contrôle extérieur :

Contrôle Sécurité Prévention Santé (CSPS)



Contrôle extérieur environnement



Écologie



Contrôle extérieur chaussée / terrassement



Contrôle extérieur topographie



Marché travaux mesures compensatoires :



Marché travaux principaux :



S'INFORMER SUR LES PROJETS ET LES TRAVAUX



La ligne « Allo-chantier »
 Tel. 04 51 18 04 50 (numéro vert)
 de 9h à 18h du lundi au vendredi



Le site web dédié au projet
a7-echangeur-dromardeche.com



Le formulaire sur le site web :
a7-echangeur-dromardeche.com/contact/



Radio VINCI Autoroutes,
 avec vous sur la route



Le 3605, pour tout savoir
 sur votre trajet, 24h/24 et 7j/7



Contact Presse VINCI Autoroutes

Nelly Destève

nelly.desteve@vinci-autoroutes.com

06 30 48 64 26



Plus d'infos :

a7-echangeur-dromardeche.com

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage. Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).